

LES COMPTES DE SOUS TRAITANCE

Introduction

La sous-traitance « est un contrat par lequel une entreprise dite « mutuelle » demande à une autre entreprise dite « assujettie » de réaliser une partie de sa production ou des composants nécessaires à sa production. »

Les comptes 604, 605 et 611 sont appelés comptes de sous-traitance. Ces comptes sont utilisés selon des cas précis.

Les comptes 604 et 605

Ils concernent des charges directement liées aux activités de l'entreprise.

604 : Achat d'études et prestations de services

Ce compte concerne l'exécution des prestations de services (identiques aux activités de « l'entreprise mutuelle ») réalisée par une « entreprise assujettie ».

Exemple

Un médecin prend un remplaçant

605 : Achat de matériel, équipement et travaux

Ce compte concerne l'exécution des travaux réalisés par le sous traitant.

Exemple

Une entreprise de bâtiment sous traite les travaux de terrassement de son chantier à une autre entreprise BTP.

Le compte 611

Ce compte est utilisé pour les tâches courantes de l'entreprise mais non spécifiquement liées à son activité.

Exemple

Une entreprise de bâtiment qui sous traite ses activités de secrétariat.

www.e-compta.pro - Solutions de tenue comptable externalisée - Le back-office des comptables
2009v0801 - Avertissement:

Cet article est fourni à titre gratuit et strictement informatif. Il ne constitue en aucun cas une recommandation de la part de e-compta.pro. Vous devez prendre conseil auprès de votre expert-comptable ou fiscal avant de procéder à toute tenue de compte, démarche administrative ou fiscale ou avant de prendre tout engagement.